

■ **Phoenix Domont et Bader**, à Neuchâtel, société en nom collectif, exploitation d'un atelier de dermatographie (FOSC du 12.04.2001, p. 2768). La société est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.

Journal no 3109 du 11.11.2002
(00730094 / CH-645.1.010.138-8)